



Communiqué de presse _____

exægis propose le premier label garantissant l'efficacité opérationnelle des contrats de financement des solutions informatiques

Paris, le 5 juin 2013 – *La société exægis, spécialisée dans l'encadrement des risques de performance opérationnelle afférents aux contrats de financements (location, crédit-bail) des solutions informatiques, présente au marché son agrément Truxt, le seul label européen qui garantit l'efficacité technique et opérationnelle des prestataires informatiques. Cette garantie était très attendue par les bailleurs et les loueurs d'applications délivrées en mode « aaS (as a Service) » ou « on demand ».*

exægis, créé en 2011 par Laurent Briziou, l'ex-directeur général adjoint d'ECS, a fondé son modèle économique sur plusieurs constats simples :

Le marché de solutions informatiques comporte une part croissante de contrats basés sur des redevances mensuelles (mode abonné). Cette tendance a naturellement été confortée par la croissance soutenue du *cloud computing* et plus généralement des modes de délivrance aaS (*as a Service*). Ainsi, selon une étude réalisée par le cabinet Markess International, les dépenses en solutions et services professionnels relevant de la catégorie *cloud computing* atteindront en France, en 2014, 3,4 Md€ contre 2,8 Md€ en 2012.

Ces prestations majoritairement financées par des contrats de location ou de crédit bail, sont de plus en plus exposées à la défaillance des prestataires informatiques. « *Et aujourd'hui, les utilisateurs n'hésitent plus à stopper le paiement des loyers lorsque le service n'est plus ou mal assuré en cas de défaillance de prestataire* » indique Laurent Briziou.

Ces difficultés dans l'exécution des contrats suscitent des préjudices juridiques et commerciaux parfois très significatifs. De récentes jurisprudences ont ainsi « cassé » des contrats de location, dont les clients avaient interrompu le paiement, au motif que le service rendu ne correspondait pas aux engagements de qualité de service sur lesquels était engagé le loueur.

Truxt sécurise la chaîne de valeur et le financement de la distribution IT

C'est dans ce contexte sensible que s'est constitué l'offre d'**exægis** qui propose exclusivement aux financeurs de ces contrats, de garantir la bonne exécution opérationnelle de la prestation et d'assurer la qualité et la continuité du service.

Afin d'objectiver au mieux cet engagement, exægis a décidé de s'appuyer sur un outil de mesure de la qualité de l'efficacité opérationnelles des différents acteurs IT (distributeurs informatiques, VARS, SSII, éditeurs métiers, XaaS Providers) qui se sont positionnés sur ces marchés de la distribution de solutions informatiques *as a Service* (aaS) et en mode abonné.

C'est ainsi qu' exægis a conçu le label **Truxt**, ; celui-ci peut être obtenu après la réalisation d'une étude financière à moyen terme effectuée par une société partenaire d'Exaegis (**Tinubu**), puis d'un audit *in situ* (100 points d'attention), pris en charge par les équipes d'exægis. Ce dernier propose d'étalonner les prestataires sur une échelle du risque opérationnel qui comporte trois niveaux, de risque opérationnel faible à risque opérationnel fort.

L'obtention du label **Truxt** est source d'avantages multiples pour les différents acteurs de la chaîne de valeur IT :

- Décerné dans un cadre de totale indépendance et d'impartialité, il donne en effet l'opportunité aux prestataires de se doter d'une reconnaissance sans équivalent sur le marché ; celle-ci devrait les aider à se distinguer durablement au sein de leur propre univers de concurrence. Il leur procure aussi l'occasion de se situer par rapport aux pratiques opérationnelles *best of art* et d'engager *a posteriori*, et si le besoin s'en fait ressentir, les actions correctives.
- Le client et utilisateur final bénéficie pour sa part d'une sécurisation et d'une garantie de continuité de service si la solution développée ou exécutée par un prestataire labellisé **Truxt** est financé auprès d'un loueur ayant au préalable référencé exægis dans sa politique d'agrément.
- *Last but not least*, ce système de notation du risque opérationnel permet aux loueurs d'étalonner les prestataires informatiques avec lesquelles elles contractent et de sécuriser leur relation avec le client final. Cette labellisation fonde l'encadrement des risques d'exécution et de maintien opérationnel, ainsi que de garantie de services sur lesquels exægis s'engage auprès de ses partenaires, bailleurs et loueurs. Comme l'explique Gilles Debeune, directeur général de leasecom (groupe Crédit Mutuel Arkea), « *la proposition d'exægis répond très précisément à nos attentes. Elle nous permet de constituer une offre tout à fait originale sur le marché en accompagnant notre prestation d'une garantie du risque opérationnel adossée à une couverture assurantielle* ».

Des perspectives économiques solides et une croissance maîtrisée

Compte tenu des perspectives de la composante *aaS* et *on demand* du marché français de la distribution IT, les dirigeants d'exægis tablent, d'ici à 2015, sur un chiffre d'affaires de l'ordre de 2 M€. Les risques garantis ont été de 4 M€ la première année, et devraient atteindre 30 M€ en 2013.

Une fois son modèle validé sur le marché français, la société entend se déployer sur la plupart des grands marchés européens. exægis qui bénéficie de l'engagement d'investisseurs privés, a déjà sécurisé son financement à court et à moyen terme.

A propos d'Exægis. *Exægis est une jeune société tourangelle dotée d'un modèle d'affaires sans équivalent en Europe. Elle propose de garantir aux bailleurs et aux loueurs d'applications informatiques la continuité du service déployé par les prestataires de services et de les prémunir des risques de défaillance liés à une mauvaise exécution des contrats.*

A propos de Laurent Briziou. *A 47 ans, Laurent Briziou affiche un parcours de dirigeant expérimenté dans le domaine du financement et des services informatiques. Ce connaisseur des arcanes de la distribution, de la location et des services informatiques, occupa plusieurs postes de direction générale pour ECS, filiale de la Société Générale. Il siégea sans interruption au comité exécutif du groupe de 1999 jusqu'à son départ en 2010. Il a créé la société Exægis en décembre 2011.*

Relations presse Lucile Savattier : 0622850942



lucile.savattier@exaegis.com